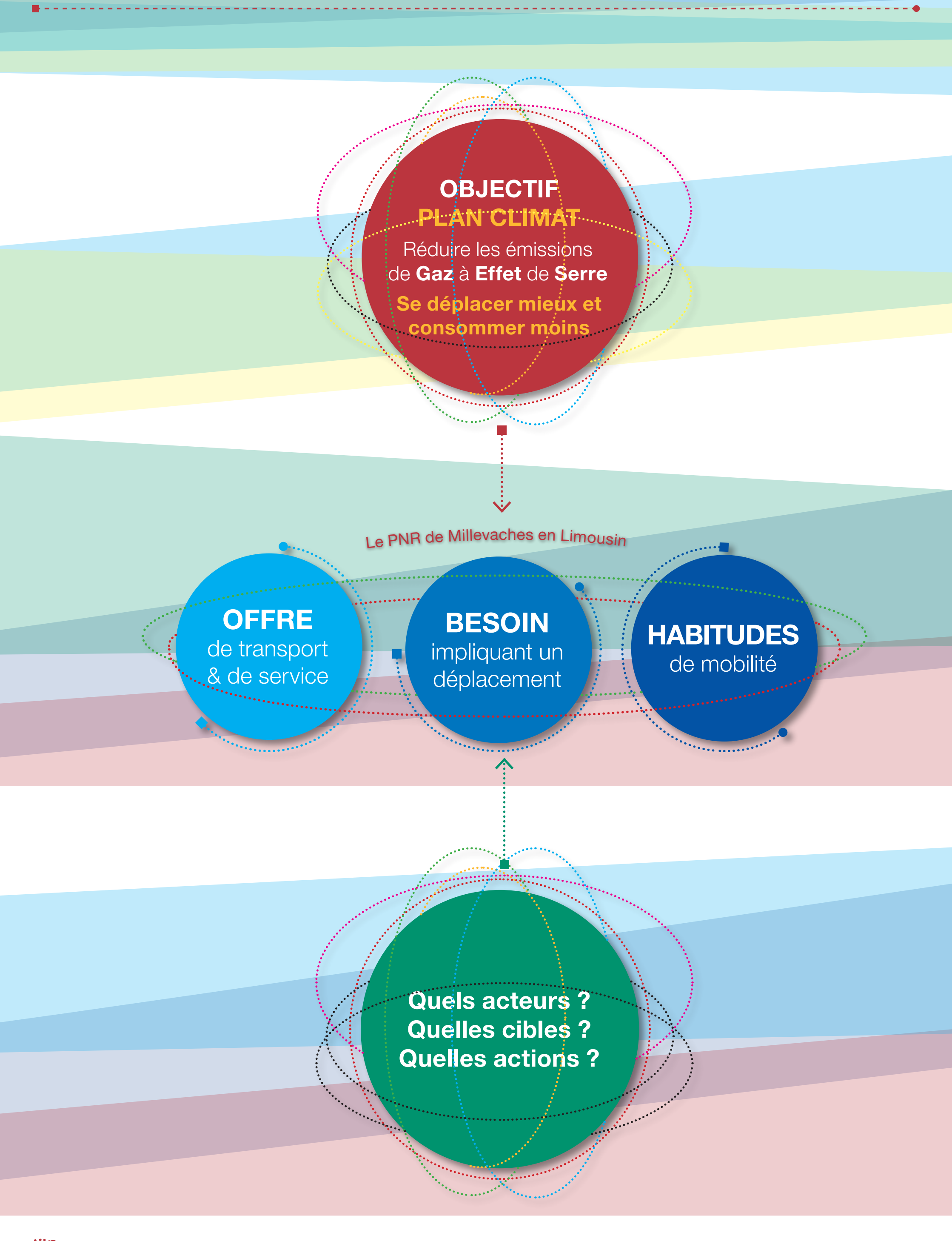
MOBILITE DURABLE

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

SYNTHESE DE L'ETUDE
MOBILITE DURABLE
EN MILIEU RURAL

Un territoire d'étude :
le PNR de Millevaches en Limousin




OBJECTIF
PLAN CLIMAT
Réduire les émissions
de Gaz à Effet de Serre
Se déplacer mieux et
consommer moins
Le PNR de Millevaches en Limousin
OFFRE
de transport
& de service
BESOIN
impliquant un
déplacement
HABITUDES
de mobilité
Quels acteurs ?
Quelles cibles ?
Quelles actions ?

DEMARCHE

Aborder la question de la mobilité a nécessité et nécessite encore un travail étroit auprès des élus et de la population pour comprendre **comment le territoire du Parc fonctionne en termes de mobilité.**

Ainsi, ce document présente de manière synthétique les résultats de l'étude **MOBILITE DURABLE EN MILIEU RURAL** réalisée en 2013, de la manière suivante :

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

LA MOBILITE…

La « mobilité », axe majeur du PCET (Plan Climat Energie Territorial), se définit « *comme étant la susceptibilité à se déplacer* ». Ce terme correspond donc au domaine des transports et plus précisément, dans notre étude, au domaine du déplacement des personnes. Cette thématique est au cœur des politiques liées à l'environnement, à l'augmentation des coûts de l'énergie et de ce fait à la capacité financière mais aussi physique de se déplacer. Elle est un facteur essentiel au maintien sur place des populations et de la dynamique sociale. De ce fait, **permettre à tous de se déplacer** à un coût financièrement et écologiquement viable est un défi auquel le Parc veut apporter des réponses concrètes et adaptées.

... EN MILIEU RURAL

Le transport des personnes et des marchandises est le premier secteur émetteur des Gaz à Effet de Serre (GES) d'origine énergétique, à l'échelle du PNR de Millevaches en Limousin.

ALLER VERS UNE MOBILITE DURABLE…

Le Parc est un territoire d'expérimentation qui se doit de soutenir les nouveaux modes de déplacements économes et écologiques, de proposer des solutions innovantes et de les soumettre aux Autorités Organisatrices de Transports (AOT) comme la région, les départements et les intercommunalités. Aborder cette question nécessite un **travail étroit auprès des acteurs du territoire**.

Le but du Parc est de s'inscrire en **complémentarité** des services offerts par les AOT. C'est pourquoi le Parc a tout d'abord réalisé un **diagnostic mobilité** de son territoire, puis une **enquête de terrain** sectorisée et enfin proposé des **pistes d'actions** allant dans le sens d'une mobilité durable avec des gradients écologiques (réduction des GES), économiques (solutions économes pour la population) et sociaux (une mobilité pour tous) variables.

RÉPARTITION DES GES SUR L'ENSEMBLE DES 113 COMMUNES QUI COMPOSENT LE PARC EN 2013

Patrimoine communal 1%
Déchets 2%
Forestier 2%
Tertiaire 6%
Résidentiel 10%
Industrie 4%
Transport 23%
Agricole *(énergétique)* 2%
Agricole *(non énergétique)* 51%



FOCUS

- Population ciblée : + de 51 000 habitants
- dont + de 19 000 retraités
- 2 700 scolaires
- 22 500 emplois
- Territoire élargi : 132 communes
  (périmètre révision Charte du Parc en 2013)

RESULTATS DU DIAGNOSTIC MOBILITE DU PARC NATUREL REGIONAL ...

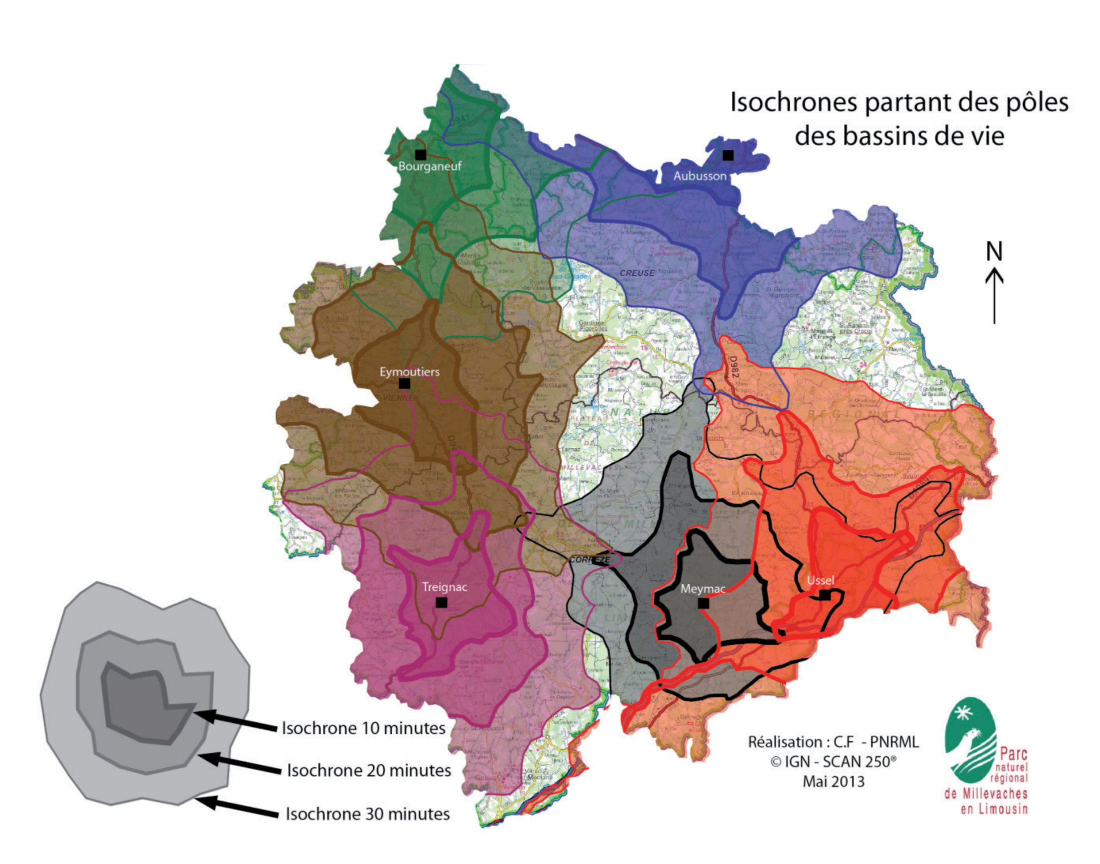
Après rencontre des institutions (ADEME, Conseil Régional, Conseil Généraux) et de divers acteurs (Energies pour demain, Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports, Limousin Nature Environnement, De Fil en Réseau, l'Arban, Plateau Mobile), un croisement de plusieurs données a été réalisé afin d'établir un état des lieux de l'accessibilité du territoire, de l'offre de transport et des déplacements et modes de déplacement des habitants.



FOCUS

- Reliefs importants : de +300m à +1000m
- En moyenne, une minute de voiture = un kilomètre parcouru
- Résultat différent en hiver (neige…) avec des temps de trajet augmentés.
- Une partie du territoire d'étude est éloignée de ces 6 secteurs : notamment le cœur et l'est du Parc

ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE DES TERRITOIRES EN FONCTION DU RELIEF ET DU CLIMAT



Isochrone : *courbe géographique délimitant des points accessibles en voiture en 10, 20 et 30 minutes (du plus foncé au plus clair)*

Quelques chiffres :

Superficie totale du PNR : 3 143 km²

Creuse : 964 km² soit 30,8% du territoire
Haute-Vienne : 445 km² soit 14,1%
Correze : 1 773 km² soit 55.1%

Superficie totale du périmètre d'étude : 3 567 km²

Creuse : 1 242 km² soit 34,8% du territoire
Haute-Vienne : 474 km² soit 13.3%
Correze : 1 851 km² soit 51.9%

CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

OFFRE TER SUR LE TERRITOIRE DU PNR

PONTARION
BOURGANEUF
CHAVANAT
AUBUSSON
FELLETIN
CROZE
CLAIRAVAUX
LA COURTINE
EYMOUTIERS
SAINT-MARTIAL-LE-VIEUX
SAINT-REMY
LACELLE
MERLINES
AIX
SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX
BUGEAT
PEROLS-SUR-VEZERE
MEYMAC
USSEL

Arrêts TER
Arrêt de bus
Quai
Ligne TER train
Ligne TER bus

N

Réalisation : C.F
PNR - ML
Source : © IGN BD CARTO ®



FOCUS

- 6 lignes TER fonctionnent sur le PNR
- Les grands axes du territoire sont desservis
- Temps de trajets de terminus à terminus : 1h30 à 2h

LIGNES REGULIERES DE BUS SUR LE PNR

La Souterraine (via ligne 11)
Guéret
Guéret (via ligne 17)
Montluçon (via ligne 5)
Auzances (via ligne 14)
N
BOURGANEUF
AUBUSSON
SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES
FELLETIN
ROYERE-DE-VASSIVIERE
CROCQ
GENTIOUX-PIGEROLLES
FAUX-LA-MONTAGNE
PEYRELEVADE
TARNAC
SORNAC
Limoges
CHAMBERET
BUGEAT
TREIGNAC
MEYMAC
USSEL
AFFIEUX
SAINT-ANGEL
LE LONZAC

Lignes régulières de bus

- N°8 Royère - Guéret
- N°15 Faux - Aubusson
- N°21 Merinchal - Aubusson
- N°55 Treignac - Limoges
- N°6 Chamberet - Tulle
- Scolaire Bugeat - Meymac

Arrets des lignes régulières

Réalisation : C.F
PNR ML 06/13
© IGN BD Carto ®



FOCUS

- Instauration d'un service de bus par les 3 départements :
  - → TransCreuse (23)
  - → Oz'Car (19)
  - → Haute-Vienne en car (87)
- Complémentarité avec le réseau TER LIMOUSIN (SNCF)



OFFRE DE TRANSPORT A LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE DU PNR

Le transport à la demande (TAD) est un transport public routier de personnes dont certaines caractéristiques essentielles comme ses points de départ, ses itinéraires, ses horaires ou encore ses fréquences sont déterminées en fonction de la demande expresse des utilisateurs. Il s'agit de services flexibles de transport public à mi-chemin entre les transports en commun réguliers et les taxis.

BOURGANEUF
AUBUSSON
ROYERE-DE-VASSIVIERE
EYMOUTIERS
TREIGNAC
MEYMAC
USSEL

Communes desservies par un TAD de porte à arrêt

- Aubusson
- Bourganeuf
- Eygurande Bort-les-Orgues
- Felletin
- Royere
- Taxi-car
- Ussel
- Vézère Monédières

N

Ligne TAD fixe (Chaumeil-Tulle)

Commune disposant d'un arrêt fixe

- Royère de Vassivière

Réalisation: C.F PNR ML
© IGN- BD CARTO ®
Mai 2013



POINT D'ATTENTION

- Le TAD permet un rabattement vers les pôles importants, les marchés et les gares des quatre coins du PNR

CARTOGRAPHIE DES BESOINS DE BIENS ET SERVICES

CARTE DES BASSINS DE VIE ET DES DIFFÉRENTS PÔLES DE SERVICE DU PNR MILLEVACHES

N

BOURGANEUF
AUBUSSON
EYMOUTIERS
CHATEAUNEUF-LA-FORET
TREIGNAC
MEYMAC
USSEL
EGLETONS

Pôle de bassin de vie :

Bassin de vie :
Aubusson
Bourganeuf
Châteauneuf le forêt
Eymoutiers
Egletons
Meymac
Treignac
Ussel

Nombre de services intermédiaires :
12
15
19
21
27
30

Réalisation : B.B. et C.F.
PNR ML - 05/13
© IGN - BD CARTO ®



FOCUS

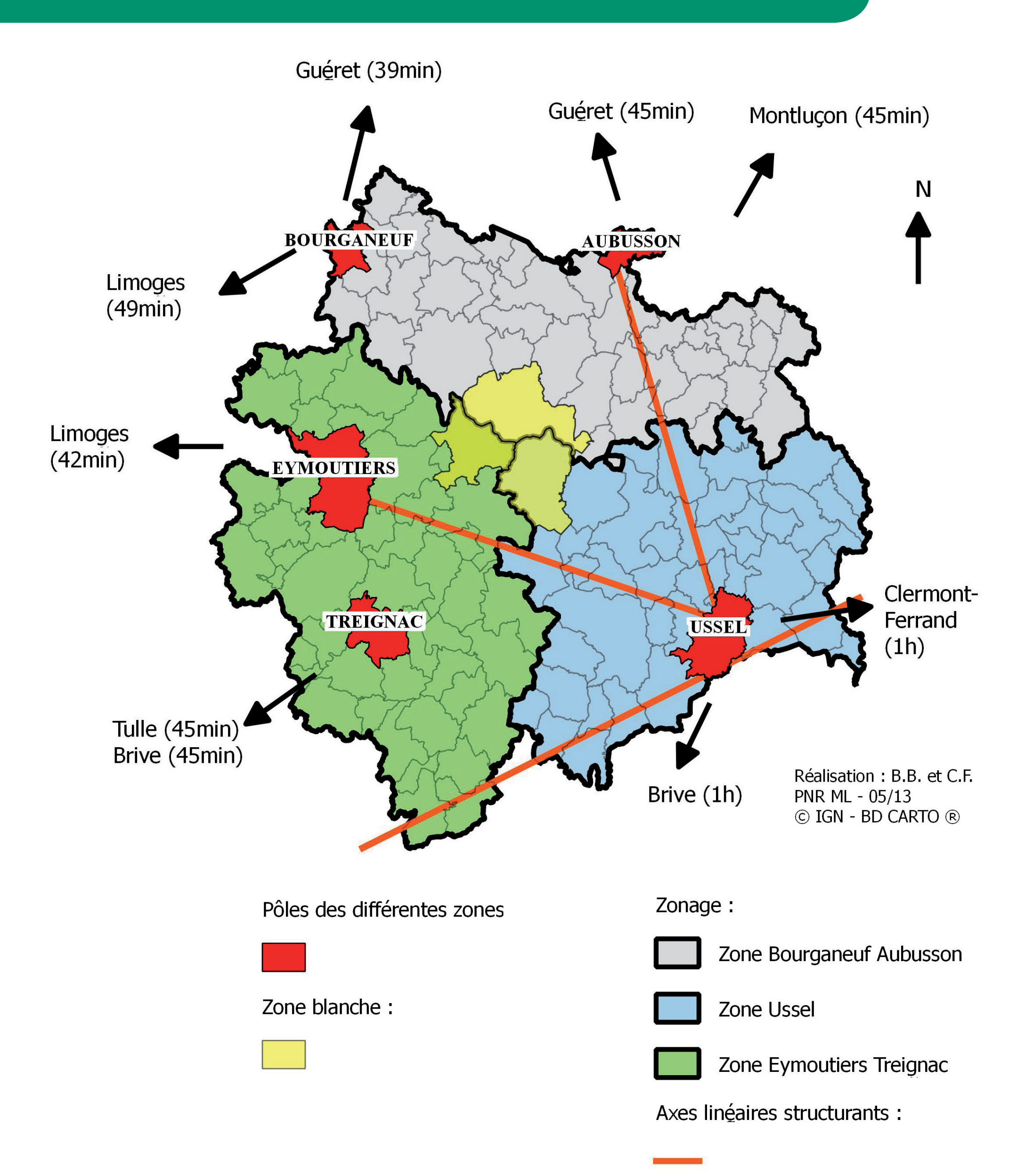
8 pôles attracteurs ressortent par la présence de services intermédiaires (INSEE) qui sont par exemple :

- Services aux particuliers : gendarmerie et police, trésorerie, école de conduite, vétérinaire…
- Commerces : supermarché, grande surface bricolage, librairie-papeterie, magasins de vêtements…
- Enseignement : collège
- Santé et action sociale : opticien, orthophoniste, podologue, laboratoire d'analyses…



HABITUDES ET MODALITES DE DEPLACEMENT

UN TERRITOIRE DECOUPE EN 4 ZONES…





FOCUS

En moyenne **77% des personnes travaillent et pratiquent leurs loisirs sur une ou plusieurs communes de leur zone d'habitat**

Zone Ussel : au nord, celle-ci se démarque de la zone d'Aubusson offrant les mêmes types de services. A l'est, les limites reprennent les frontières des bassins de vie. En ce qui concerne les flux hors PNR, l'attraction de cette zone se fait dans la partie est vers Clermont Ferrand et dans la partie sud vers Tulle et Brive via l'A89. A propos de la population, les premiers éléments montrent que la part des actifs, attirés par les pôles d'emploi d'Ussel et Meymac, était plus importante que sur le reste du territoire du Parc.

Zone Bourganeuf-Aubusson : ces deux villes partagent peu de relations avec les pôles voisins. Toutefois, une complémentarité peut être observée entre Bourganeuf et Aubusson. En effet, Aubusson influe également sur le bassin de vie de Bourganeuf pour certains services qui sont absents sur cette ville. Les flux hors PNR se dirigent essentiellement au nord vers Guéret. On note également des déplacements à l'extrême ouest de la zone vers Limoges et à l'extrême est de la zone vers Clermont-Ferrand. La population de cette zone est très polarisée vers les villes d'Aubusson, Bourganeuf et Felletin.

Zone Eymoutiers-Treignac : ce territoire est maillé par de nombreuses petites villes d'importance locale (Bugeat, Corrèze, Chamberet, Peyrat-le-Château) bénéficiant de quelques services de proximité. Les deux pôles de Treignac et Eymoutiers ont une influence concernant les services intermédiaires. Concernant, les services supérieurs et donc les flux hors PNR, l'attraction s'exerce à l'ouest par Limoges et au sud par Tulle, Brive-la-Gaillarde et Egletons en limite de PNR. La population résidant sur cette zone est majoritairement composée de retraités avec un taux de plus de 50% sur l'ensemble de la zone.

UNE ENQUETE POUR COMPRENDRE

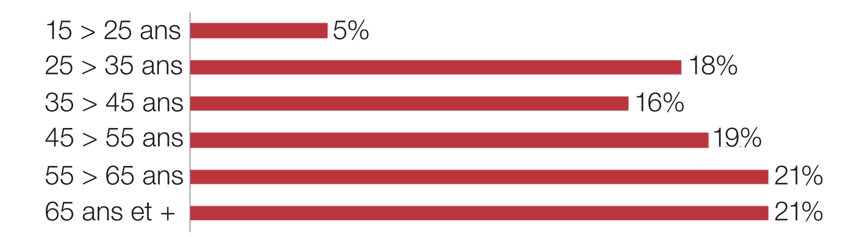
Auprès des particuliers :

318 questionnaires renseignés auprès des habitants sur divers lieux d'enquête : marchés, lieux de desserte des transports en commun, diffusion du questionnaire par des mailing list.

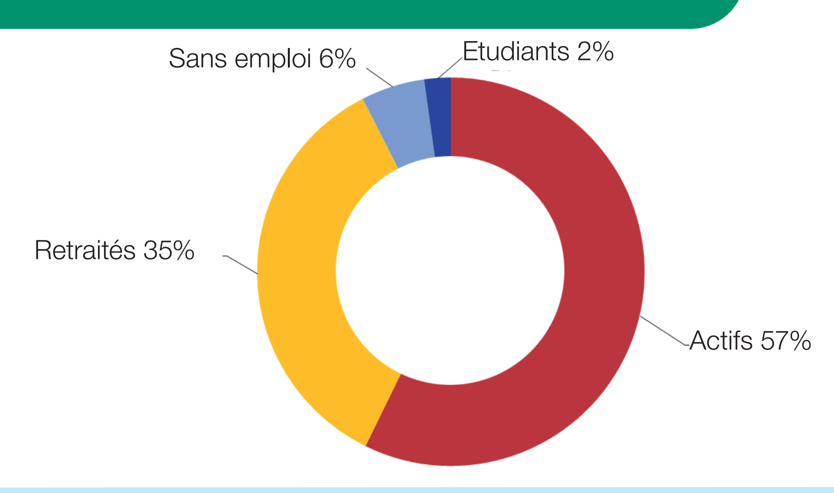
Auprès des élus :

11 entretiens semi-directifs.

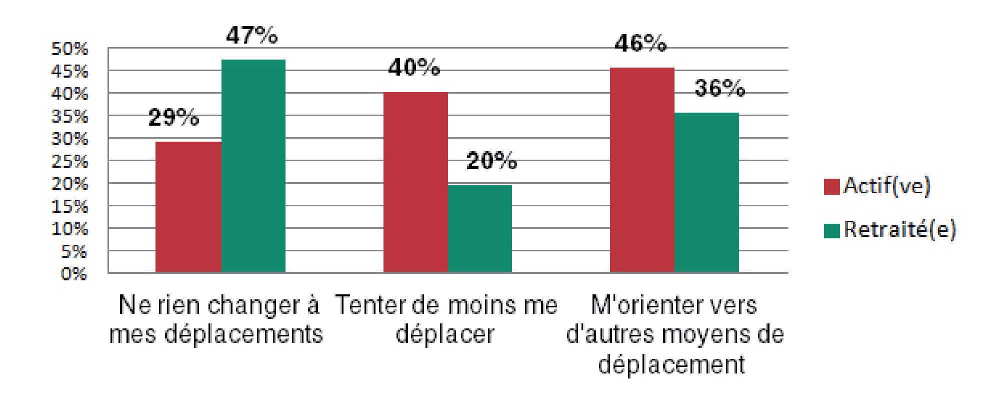
RÉPARTITION DES SONDÉS PAR CLASSE D'ÂGE



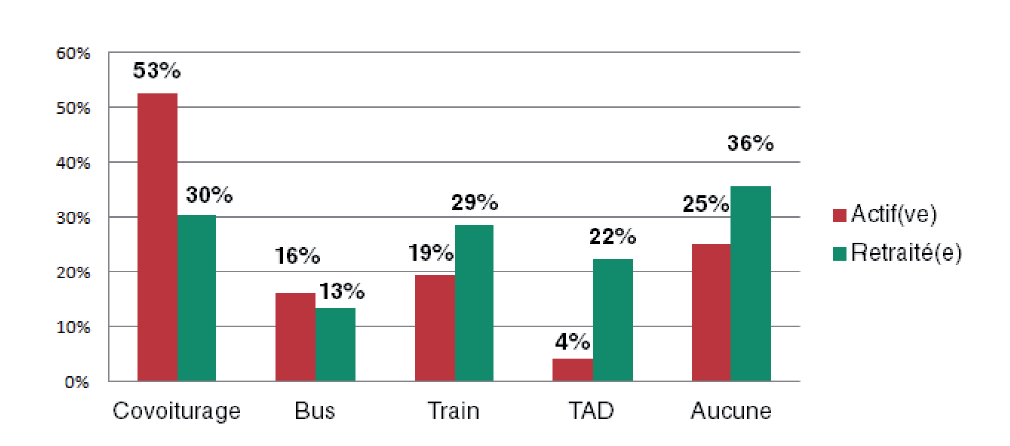
RÉPARTITION DES SONDÉS PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



QUE PENSEZ-VOUS FAIRE SI LES PRIX DES CARBURANTS CONTINUENT D'AUGMENTER ?



QUELLES SONT LES ALTERNATIVES SUSCEPTIBLES DE FAIRE DIMINUER L'UTILISATION DE VOTRE VOITURE ?





FOCUS

Analyse de l'ensemble des résultats :

- **Véhicule particulier** : mode de transport principal
- **Bus** : faible utilisation de la plupart des lignes
- **Lignes scolaires** : faible connaissance de leur ouverture
- **Train et Car TER** : faible utilisation
- **TAD** : utilisation régulière
- **Covoiturage** : pratiqué de manière informelle et de plus en plus importante

Le Véhicule particulier est privilégié pour tous types de déplacements et tous motifs. Le bus et le train ne sont que très peu utilisés.

Plusieurs freins s'opposent à l'utilisation de moyens de transport alternatifs :

- L'obstacle principal réside dans **le manque d'informations** liées à ceux-ci. Ainsi, plus d'un tiers (36.4%) des répondants déclarent ne pas connaitre l'offre de transport existant à proximité de leurs domiciles.
- En ce qui concerne **l'offre existante de bus et de train**, elle **est peu adaptée** aux besoins des habitants du territoire d'étude (des lieux de desserte trop éloignés, des horaires et des destinations non adaptées)

Les actifs sont les plus ouverts aux changements de modes de transport

DES PISTES POUR PASSER A L'ACTION

Ainsi, sur la base de la phase de diagnostic et d'enquête de terrain, le Parc a réfléchi à des pistes d'actions à mettre en place afin de répondre aux enjeux énergétiques et sociaux de la mobilité durable sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin. L'objectif est bien de :

- Réduire et optimiser les déplacements pour les achats et le travail
- Appuyer et encourager les initiatives mises en place pour réduire les déplacements (liés, par exemple, aux achats alimentaires)
- Engager des réflexions sur les centres de télétravail ainsi que sur le télétravail à domicile

La centrale de mobilité

Sur le site du PNR de Millevaches en Limousin, citation des modes de déplacements clés existants sur le territoire et création d'un onglet renvoyant sur « **www.mobilimousin.fr** », qui centralise toute l'offre de transport présente et propose ainsi un itinéraire en un clic !

La mobilité douce

Le Parc pourrait acquérir des vélos électriques qu'il mettrait à disposition de particuliers qui s'engageraient à l'utiliser le plus souvent possible (au travail, autres déplacements), et de rendre au bout d'un mois son ressenti sur ce moyen de déplacement et s'il compte renouveler l'expérience.

Le covoiturage pour les bureaux et comités syndicaux

Aider à la mise en relation des élus pour pratiquer le covoiturage lors de réunions PNR par la création de points de covoiturage sur les communes par lesquels les personnes passent en voiture pour se rendre au lieu du bureau, comité ou autre.

Le covoiturage domicile-travail

Information sur le covoiturage, ses avantages et limites par « ce » document et le site internet du PNR qui incite à covoiturer et redirige vers un ou plusieurs sites de covoiturage pour s'inscrire. Ces mêmes liens peuvent être utilisés pour le covoiturage évènementiel.

Réduire l'utilisation du véhicule particulier entre Felletin et Aubusson

Effectuer une opération sur une certaine durée et avec des volontaires qui emprunteraient le car/bus régulièrement, plutôt que leur véhicule particulier. Une grille horaire précise de toute l'offre de transport entre ces deux communes leur serait fournie et le PNR suivrait leurs impressions et leurs remarques pour les faire remonter auprès des AOT et ainsi améliorer le service proposé.

L'auto-école à la demande

Profiter des trajets effectués quotidiennement par l'auto-école pour que les personnes inscrites au Pôle Emploi ou à la mission locale puisse se rentre à leurs entretiens d'embauche ou à toute autre activité liée à leur insertion professionnelle.

Le rabattement des déplacements vers le TER et les marchés

- Informer des modes de déplacements comme le car ou le TAD, surtout auprès des personnes en difficultés
- Mettre en place des services de TAD et/ou de covoiturage sur l'ensemble de l'axe Eymoutiers-Ussel qui rabattraient à la fois vers les gares et les marchés

ET SI ON COVOITURAIT !



Vous dites covoiturage ?

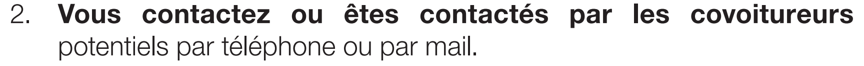
Le covoiturage consiste en l'utilisation commune d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un (ou plusieurs) passager(s) pour effectuer tout ou une partie d'un trajet commun.

Pourquoi ?

- → Pour **faire des économies** en divisant le coût du trajet par le nombre de passagers.
- → Pour produire **moins de CO_2** et **réduire la pollution** atmosphérique
- → Pour **plus de convivialité** !

Comment commencer ?

1. S'inscrire sur un ou plusieurs **sites de covoiturage** :
   - → *http://www.covoiturage.fr*
   - → *http://www.covoiturage-correze.com*
   - → *http://www.covoiturage87.com*



2. **Vous contactez ou êtes contactés par les covoitureurs** potentiels par téléphone ou par mail.
3. Vous vous mettez d'**accord sur le lieu et l'heure de rendez-vous**, le montant de la participation aux frais.
4. **Vous covoiturez** !

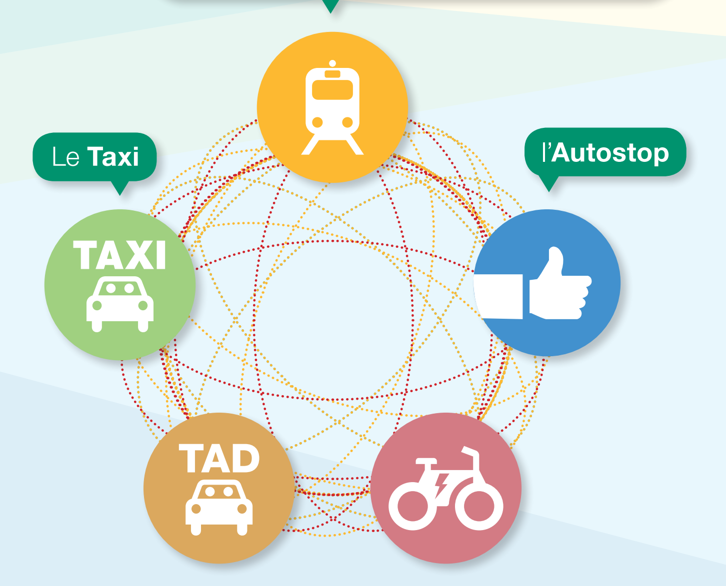
Partage des coûts

Une voiture coûte en moyenne 30 centimes par km, soit 30€ tous les 100 km, 3 000€ tous les 10 000 km ! ….

Vous avez 2 possibilités pour partager les frais :

- → **On change de voiture à tour de rôle** : il n'y a pas d'échange d'argent.
- → **C'est toujours le même qui prend sa voiture. Chaque passager participe aux frais du conducteur** pour 1/5 ème du coût (5 places), soit 6 centimes le km. Pour les trajets de moins de 20 km, forfait de 1 € par exemple. Ou dans un premier temps, se baser sur les estimations des sites de covoiturage.

OU ENCORE ...



... Essayer de covoiturer une fois de temps en temps. Vous gagnerez tout de suite en partage de frais, de lien social et de tranquillité.

Caractéristiques de l'étude

Cette étude s'inscrit dans la démarche globale du Plan Climat Energie du PNR de Millevaches en Limousin.
Les pistes d'actions seront retravaillées au fur et à mesure pour donner naissance à des actions concrètes. Le Parc va continuer d'impulser cette dynamique nouvelle mais le passage à l'acte ne peut se faire sans les collectivités et les AOT ainsi que les usagers et les personnes se déplaçant au quotidien...



Objectif

Permettre à tous de mieux se déplacer tout en réduisant nos consommations d'énergie.

Pour approfondir

L'ensemble des résultats sont disponibles sur demande auprès du PNR de Millevaches en Limousin :

Violette JANET-WIOLAND
Le bourg - 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES
05 55 67 97 90 - www.pnr-millevaches.fr
v.janet-wiolandpnr-millevaches.fr

Conception & réalisation : www.dodecacom.fr | 09 61 37 50 81 | benoit.guillo@dodecacom.fr

